Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

82% des Français prêts à réallouer leur Livret A vers un placement plus dynamique



À l'occasion de l'annonce du passage du Livret A à 1,7%, Bricks, Proptech française d'investissement participatif en ligne, spécialisée dans les projets d'investissement immobilier, a mené une enquête auprès de 3 201 Français afin de connaître leur opinion. Un sondage qui révèle une perte de confiance massive envers l'épargne réglementée et une volonté affirmée de se tourner vers des placements plus dynamiques, accessibles et surtout rentables.

Les Français n'ont pas vraiment été surpris de l'annonce de la baisse du Livret A. En effet, plus de 71% étaient déjà conscients qu'une diminution était prévue cet été.

Cette anticipation massive est une bonne illustration de l'inquiétude grandissante vis-à-vis du rendement de l'épargne de précaution.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Étiez-vous au courant que le taux du Livret A allait baisser à 1,7 % au 1er août 2025 ?	
Réponses	Pourcentages
Oui	71 %
Non	29 %

©Bricks

Une baisse prévisible, mais qui déçoit beaucoup les Français !

Près de 77% des Français jugent la baisse du taux du Livret A à 1,7% inacceptable ou décevante, pointant du doigt une pénalisation directe de l'épargne populaire.

Dans le détail, 39% dénoncent une décision « inacceptable » qui affaiblit le rendement de leur épargne et 38% se disent « déçus, mais lucides » face à un contexte économique incertain.

Seuls 17% maintiennent leur confiance dans le Livret A pour sa sécurité, et à peine 6 % saluent cette mesure comme un levier utile à l'investissement public.

Que pensez-vous de cette baisse ?	
Réponses	Pourcentages
Inacceptable : cela pénalise trop l'épargne des Français	39 %
Décevant, mais compréhensible vu le contexte économique	38 %
Peu importe, je garde mon Livret A pour sa sécurité	17 %
Une bonne chose pour soutenir d'autres investissements publics	6 %

©Bricks

Plus de 7 Français sur 10 veulent changer de cap

Cette baisse provoque une véritable onde de choc chez les épargnants. Ainsi, 73% des Français envisagent de modifier leur stratégie d'épargne : 42% vont chercher activement d'autres alternatives d'investissement, et 31% prévoient de retirer une partie de leur argent de leur Livret A.

Seulement, 19% déclarent vouloir quand même laisser leur épargne sur le Livret A, principalement pour sa sécurité, et 8% restent indécis.

Sans surprise, ces chiffres témoignent d'une perte de confiance grandissante vis-à-vis des produits d'épargne classiques et d'une ouverture sans précédent à des solutions nouvelles, plus rentables et accessibles.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Allez-vous modifier votre stratégie d'épargne à cause de cette baisse ?	
Réponses	**Pourcentages**
Oui, je vais retirer une partie de mon argent	31 %
Oui, je vais chercher d'autres alternatives d'investissement	42 %
Non, je laisse mon argent sur le Livret A	19 %
Je ne sais pas encore	8 %

©Bricks

Épargne : 79 % des Français prêts à passer à l'action

Près de 8 Français sur 10 envisagent d'investir leur épargne autrement : 13% ont déjà franchi le cap, 29% y pensent activement, et 37% pourraient se lancer si les risques restent modérés.

Seuls 21% privilégient encore exclusivement la sécurité, même si l'intérêt financier n'est pas au rendez-vous.

Seriez-vous prêt(e) à investir une partie de votre épargne dans d'autres supports ?	
Réponses	**Pourcentages**
Oui, j'ai déjà investi	13 %
Oui, j'y pense sérieusement	29 %
Peut-être, si le risque est modéré	37 %
Non, je préfère la sécurité avant tout	21 %

©Bricks

Les Français veulent du rendement, mais avec un cadre rassurant

L'assurance-vie reste en tête, plébiscitée par plus d'un Français sur deux. Mais l'immobilier sous toutes ses formes séduit massivement, notamment en version locative ou fractionnée à 43% ainsi qu'en crowdfunding à 31%.

Avec 34% d'intérêt pour la Bourse, les ETF s'installent comme la nouvelle vague des placements accessibles.

Enfin, 10% osent les cryptos, signe que la prudence domine encore.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Parmi les alternatives suivantes, lesquelles vous paraissent intéressantes ?	
Réponses	**Pourcentages**
Assurance-vie	52 %
Immobilier locatif ou fractionné	43 %
L'immobilier participatif, crowdfunding immobilier	31 %
SCPI	19 %
Bourse (ETF, actions)	34 %
Crypto-actifs	10 %
Autre	1 %

©Bricks

82 % des Français prêts à vider leur compte

Les Français détenteurs d'un Livret A semblent disposés à agir face à cette baisse.

Ainsi, 49% envisagent de rediriger au moins 30% de leur épargne vers un placement plus dynamique.

Chiffre inédit et fait marquant : 12% seraient même prêts à transférer l'intégralité de leur épargne réglementée.

En parallèle, seuls 18% déclarent vouloir conserver intégralement leur Livret A, confirmant une frilosité d'une partie de certains épargnants.

Quelle part de votre Livret A seriez-vous prêt(e) à réallouer vers un placement plus dynamique ?	
Réponses	**Pourcentages**
Moins de 10 %	11 %
Entre 10 % et 30 %	22 %
Entre 30 % et 50 %	21 %
Plus de 50%	16 %
100 %	12 %
Aucune	18 %

©Bricks

L'avenir du Livret A en péril ?

Malgré l'annonce récente, 21% des Français restent attachés au Livret A comme socle d'épargne. Mais près de la moitié (47%) estiment qu'il ne pourra survivre sans réforme en profondeur.

Ils sont même 25% à considérer qu'il est devenu totalement obsolète et trop peu rentable, un signal fort

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

adressé aux acteurs publics.

Enfin, seuls 7% se montrent indécis.

Selon vous, le Livret A a-t-il encore un avenir ?	
Réponses	**Pourcentages**
Oui, il reste un pilier incontournable de l'épargne	21 %
Oui, mais il faut revoir son fonctionnement	47 %
Non, il est devenu trop peu rentable	25 %
Je ne sais pas	7 %

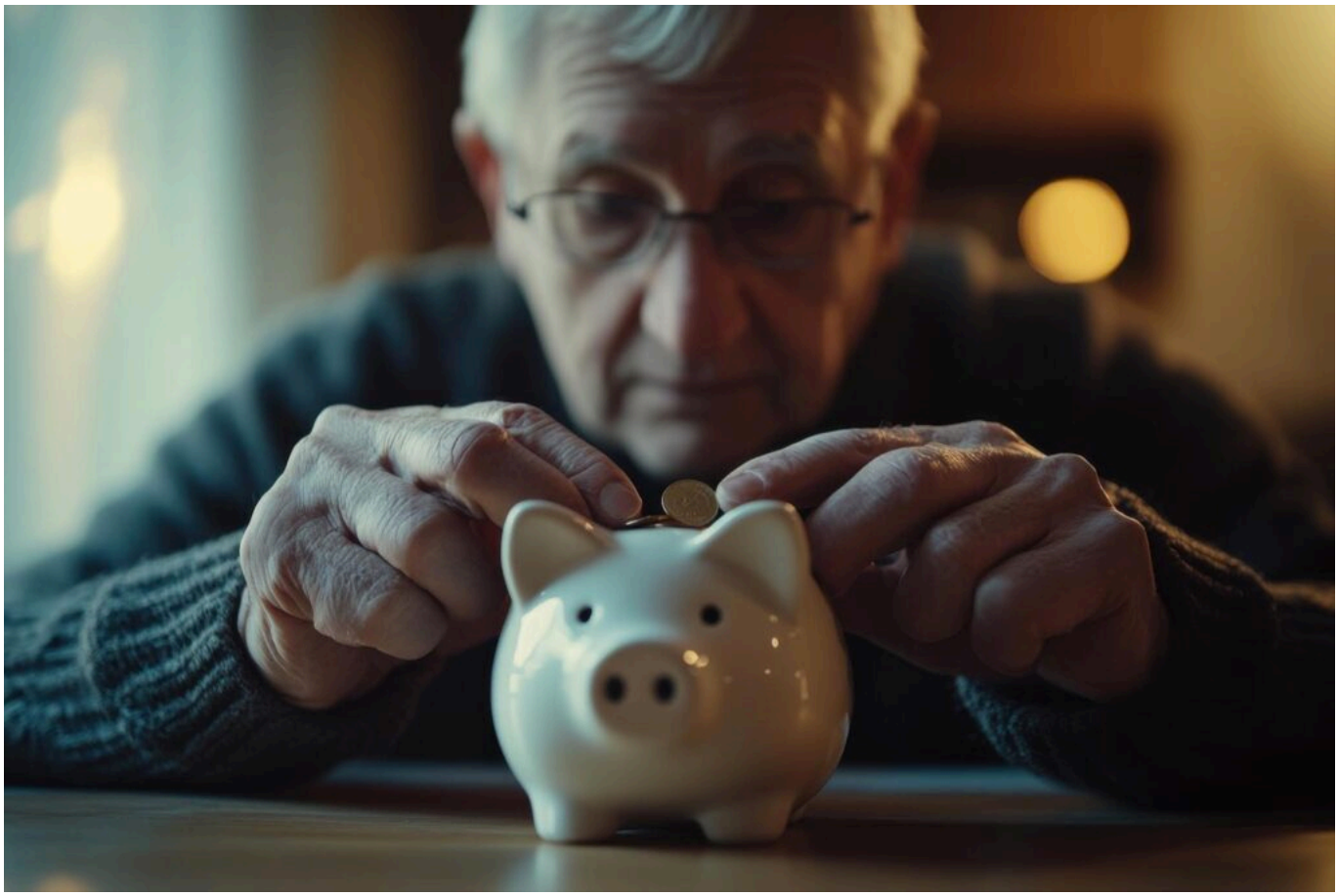
©Bricks

Étude réalisée par Bricks

Retraite : comment anticiper la baisse de revenus ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Le niveau de vie à la retraite préoccupe un Français sur deux, mais il n'est jamais trop tôt (ni trop tard) pour agir. Comment évaluer les revenus dont vous allez disposer ? Comment commencer à épargner ? Sur quels types de placements et à partir de quand ? Les réponses de Pascale Gloser, présidente de CNCEF Patrimoine, association professionnelle de conseils en gestion de patrimoine.

Comment évaluer précisément les revenus dont vous allez disposer ?

C'est la première chose à faire avant de bâtir une stratégie et pour cela, il faut consulter le Relevé Individuel de Situation (RIS) que chacun
reçoit tous les 5 ans à partir de 35 ans. Sil perdu, il est possible de le récupérer en ligne sur le site de l'Assurance Retraite.

Il permet de vérifier les périodes d'activité comptabilisées. Une étape à ne pas négliger car les RIS présentent souvent des erreurs : oubli de trimestres travaillés, montants de salaires incorrects, périodes de chômage ou de longue maladie pas ou mal calculés, périodes d'activité à l'étranger non comptabilisées, oubli de trimestres supplémentaires pour enfants, ... Il est toutefois possible de demander des rectifications en fournissant la preuve des cotisations pour les périodes en question

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

(bulletins de salaire).

Si il y a eu plusieurs statuts (salarié, fonctionnaire, profession libérale, ...) au cours de la carrière, la tâche peut s'avérer ardue en raison de la multiplicité des caisses de retraites et de régimes concernés. Il faut alors se faire aider par un cabinet conseil en gestion de patrimoine qui accompagnera jusqu'à la liquidation de la retraite.

Comment commencer à épargner ?

Le taux de remplacement moyen, c'est-à-dire le pourcentage du dernier salaire qui sera perçu à la retraite, s'échelonne entre 75% pour un non-cadre et ... 53% pour un cadre. Une baisse de revenus substantielle qui impose de la compenser le plus tôt possible.

Pour y parvenir, tout dépend du temps à disposition, sachant que le plus tôt est le mieux.

Le premier poste de dépense des ménages étant le logement, être propriétaire d'une résidence pour ne plus avoir de loyer à payer une fois à la retraite est un prérequis.

Sur quels types de placements et quand ?

La diversification s'impose et il est possible de préparer des « enveloppes d'épargne » à répartir sur plusieurs placements :

1) Dès que les ressources le permettent :
• Investir dans l'immobilier locatif est une bonne option, même sans carotte fiscale. Les prix ont un peu baissé et on peut aujourd'hui acheter un bien pour le louer et faire jouer le déficit foncier pour réaliser des travaux. Dans ce cas, il vaut mieux acheter un bien à côté de chez soi qu'on peut aller voir pour juger de sa situation et de son potentiel de location (proximité des commerces, services et transports). Les loyers ou la revente du bien peuvent constituer un complément de retraite non négligeable.
• Alimenter une assurance-vie, notamment avant 70 ans, reste intéressant pour disposer rapidement de fonds lorsque le besoin s'en fait sentir à la retraite et pour transmettre jusqu'à 152 500 €3 à ceux que vous souhaitez gratifier par une clause bénéficiaire appropriée sans qu'ils aient à s'acquitter de droits de succession.
• Investir dans l'épargne salariale, si vous bénéficiez d'un Plan d'Epargne Entreprise (PEE) ou d'un Plan d'Epargne Retraite d'Entreprise Collectif (PERECO). Les sommes placées sont bloquées pendant 5 ans (mais déblocables avant pour l'achat de la résidence principale, le mariage ou le surendettement) et sont exonérés de cotisations sociales (hors CSG-CRDS) et d'impôt sur le revenu. Votre propre entreprise peut également décider d'abonder vos placements, jusqu'à les tripler !
• Investir sur des fonds « à horizon » dans un Plan Epargne Retraite Individuel (PER) pour obtenir une fois à la retraite, un capital ou une rente. Ils permettent de prendre quelques risques si on est loin du départ puis de mettre progressivement son investissement en sécurité à l'approche de l'échéance en désensibilisant son épargne. Les versements sur le PER sont déductibles de son revenu global à hauteur de 10 % de ses revenus professionnels de l'année précédente, avec un plafond fixé à 35 194 € pour 2023.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Si le plafond des 3 années précédentes n'a pas été utilisé, il est possible de réaliser des versements en tenant compte de ces éléments visibles sur le dernier avis d'imposition. Il est également envisageable de mutualiser les possibilités au sein d'un couple, en utilisant le plafond du conjoint et encochant la case adéquate sur la déclaration d'impôt sur le revenu.

2) Quand approche l'âge de départ :
• Racheter des trimestres si leur absence fait baisser trop fortement le montant de la pension et déduire le montant du rachat du revenu imposable. Attention : cette opération n'est pas à effectuer avant 60 ans ! Les rachats rendus inutiles par la précédente réforme avaient été remboursés, mais il n'est pas sûr qu'ils le seront à l'avenir…

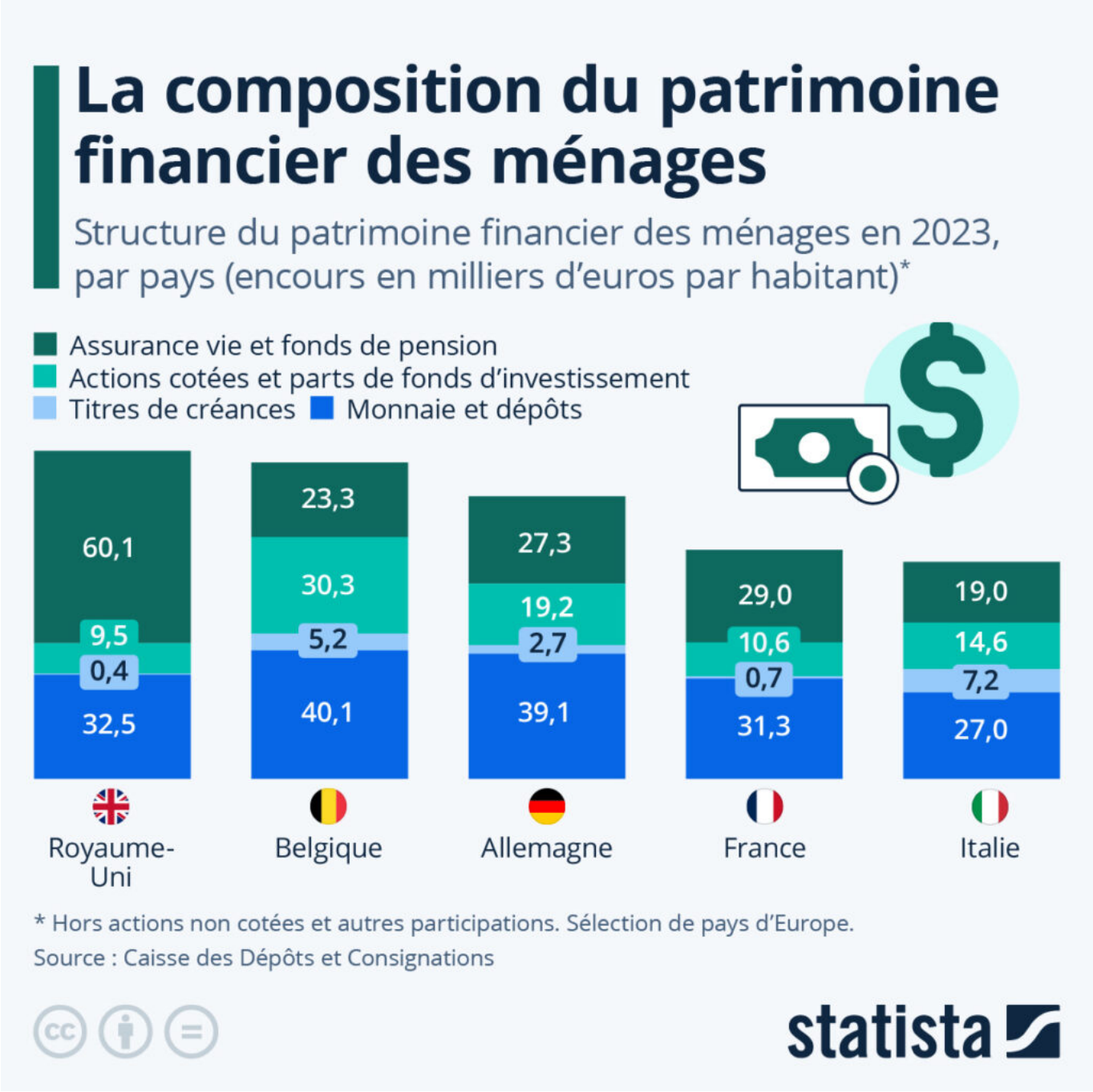
Pascale Gloser, présidente de CNCEF Patrimoine



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

De quoi se compose le patrimoine financier des ménages en Europe ?



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

Instaurée en 1924 lors du premier Congrès international des caisses d'épargnes, la Journée mondiale de l'épargne se tient chaque année le 31 octobre et a pour vocation de sensibiliser les populations aux bienfaits de l'épargne, qui représente un filet de sécurité économique pour les ménages face aux aléas de la vie et aux situations de crise. À cette occasion, nous nous sommes penchés sur la taille et la composition du patrimoine financier des ménages européens.

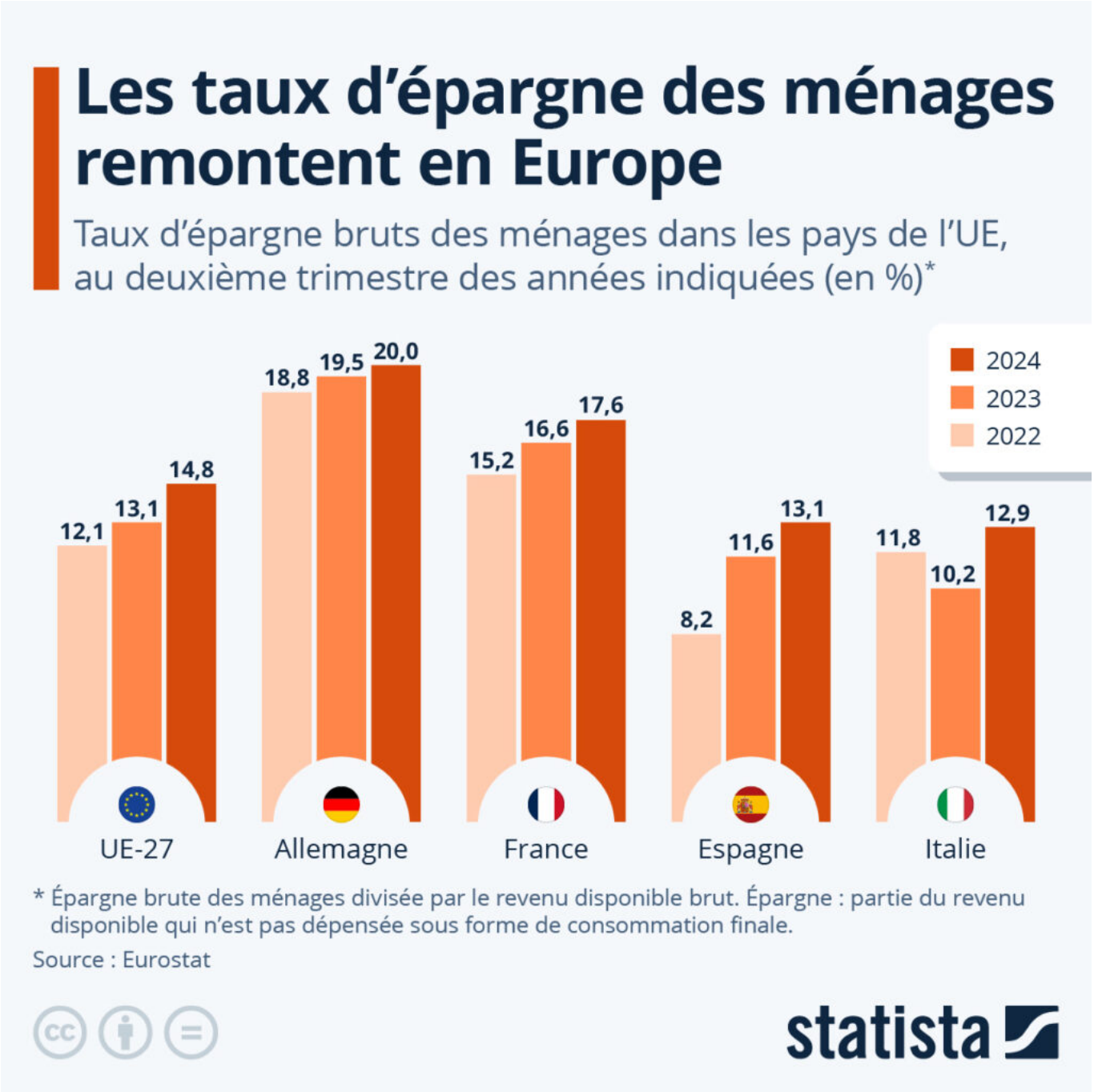
Comme le détaillent les données de la Caisse des dépôts et consignations reprises dans notre infographie, les actifs liquides (monnaie et dépôts) représentent la plus grande part du patrimoine financier des ménages en Europe, sauf au Royaume-Uni, où le poids des assurances vie et des fonds de pension est prépondérant (59 % du total en 2023). En France comme en Allemagne, les actifs liquides représentent près de la moitié (44 %) du patrimoine financier des ménages, suivis par les assurances vie et les fonds de pension (respectivement 40 % et 31 % dans ces deux pays). Au sein des pays étudiés, c'est en Belgique que le poids des actions et des parts de fonds d'investissement est le plus important dans le patrimoine financier des ménages (31 % en 2023).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Les taux d'épargne des ménages remontent en Europe

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Le taux d'épargne des ménages s'est redressé dans l'Union européenne (UE) au deuxième trimestre de l'année 2024, s'établissant en moyenne à 14,8 % du revenu disponible des ménages, contre 13,1 % au deuxième trimestre 2023, selon Eurostat. Comme le relève l'office chargé de l'information statistique européenne, il s'agit du taux d'épargne le plus élevé dans l'UE depuis le deuxième trimestre 2021 (15 %).

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

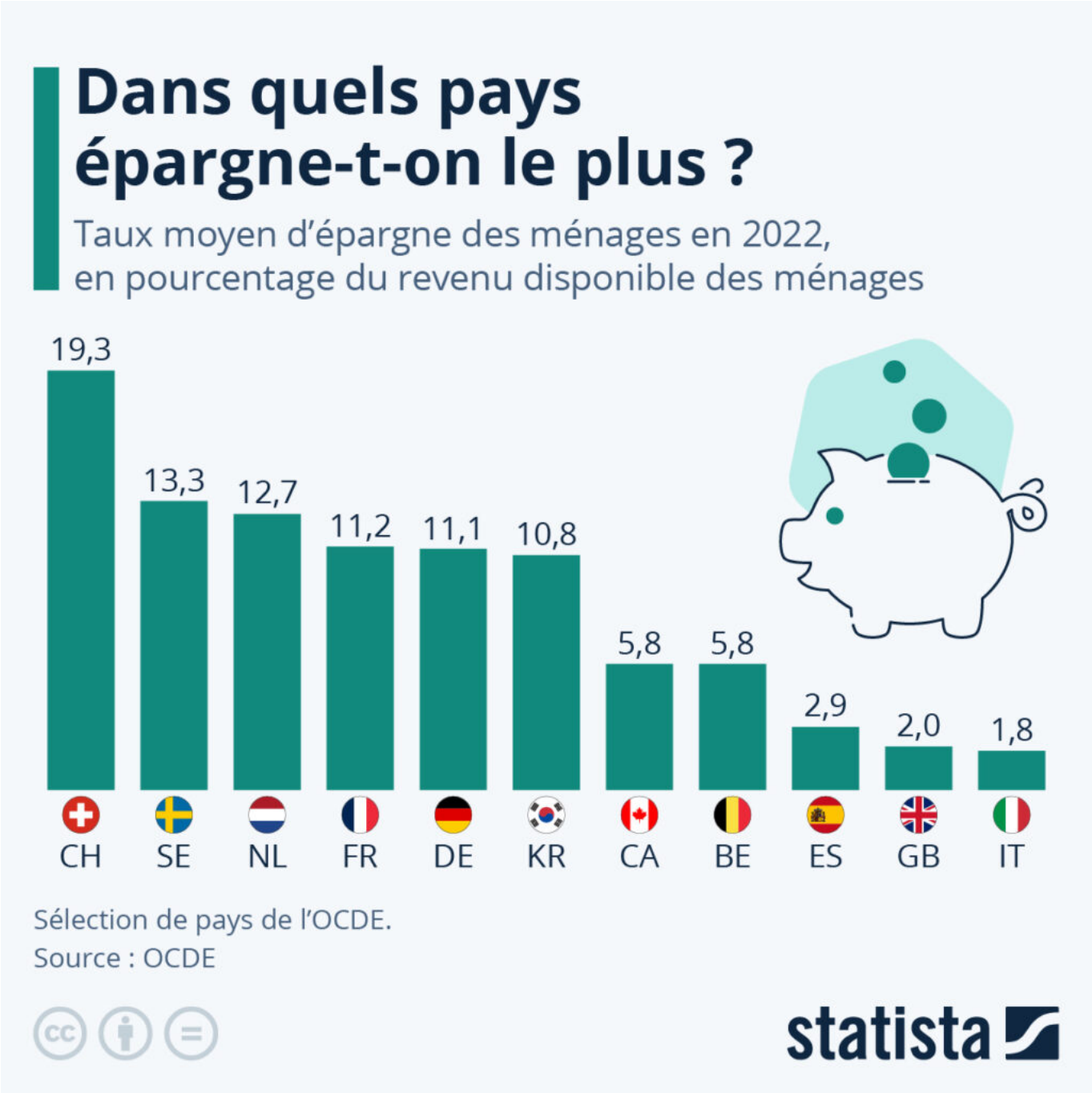
C’est en Allemagne et en Hongrie que les ménages épargnent le plus en proportion de leur revenu disponible, avec des taux d’épargne respectifs de 20,0 % et 24,6 % au deuxième trimestre 2024. En comparaison, ce chiffre s’élevait à 17,6 % en France, en progression d’un point de pourcentage sur un an, et à environ 13 % en Espagne et en Italie (+1,5 et +2,7 points respectivement depuis 2023).

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Dans quels pays épargne-t-on le plus ?

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026



Les Suisses sont de loin les plus gros épargnants des pays de l'OCDE. D'après les statistiques de l'organisation de coopération économique, le taux moyen d'épargne des ménages suisses se situe autour de 19 % (donnée de 2022). En comparaison, ce chiffre s'élève en moyenne à 6 % dans l'Union européenne. Comme le montre notre graphique, la France et l'Allemagne se trouvent au-dessus de la moyenne européenne, avec un taux d'épargne des ménages d'environ 11 %, tandis que ce dernier

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 16 novembre 2026

descend autour de 2 % en Italie et au Royaume-Uni.

Le taux d'épargne des ménages indiqué dans l'étude représente le montant total de l'épargne en pourcentage du revenu disponible net, c'est-à-dire le salaire net augmenté des prestations sociales reçues et diminué des impôts versés. Il donne ainsi un aperçu de la part moyenne du revenu qui est épargnée par les ménages et qui accroit chaque année leur patrimoine financier.

De Tristan Gaudiaut pour Statista